

Lettre d'information de la municipalité de Sommaing sur Ecaillon

 Mairie de Sommaing sur écaillon



PanneauPocket

www.sommaing.fr

EDITO

Chères Sommaingeoises,
chers Sommaingeois,

J'espère que vous avez passé un bel été malgré un temps plutôt " variable " dans la région et que vous avez pu profiter des différentes animations musicales proposées dans la commune et rappelées dans ce Somm'info.

L'automne arrive à grands pas. Il sera marqué par le début de l'aménagement du centre-bourg, la reprise des activités associatives et l'organisation du traditionnel repas des aînés qui, cette année, sera délocalisé à titre expérimental.

L'automne, c'est aussi la saison des dernières tontes, du ramassage des feuilles, de la taille des haies ou de l'élagage des arbres. Comme vous pourrez le lire en page 3, le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit pour des raisons de salubrité, de sécurité et pour garder de bonnes relations de voisinage.

Enfin, comme vous tous, j'espère que les travaux de réfection de la rue de Sommaing à Vendegies pourront être réalisés le plus rapidement possible et que les véhicules pourront à nouveau circuler sur cette route départementale.

En attendant, je vous souhaite une bonne reprise.

Le maire,
Roland Salengro

Fête Nationale

Cette année, la commémoration de la Fête Nationale s'est déroulée avec une certaine sobriété, due à un temps maussade et des contraintes sanitaires trop présentes pour une organisation sereine de festivités. Le comité des fêtes s'est néanmoins mobilisé pour décorer le village, la mairie, la salle polyvalente et le monument aux morts. Quelques Sommaingeois(es) se sont cependant réunis pour le dépôt de gerbe, suivi d'un pot de l'amitié.



Aménagement du centre-bourg

Comme indiqué dans le Somm'info n°6, le dossier de consultation des entreprises a été mis en ligne en juin 2021. Les entreprises avaient jusqu'au 19 juillet 12h pour remettre leur offre. Trois entreprises ont répondu pour le lot 1 (Voirie - Réseaux - Divers) et quatre pour le lot 2 (aménagement de la plaine de jeux).

Suite à l'analyse des offres, ce sont les entreprises Descamps TP (pour le lot 1) et Inovert (pour le lot 2) qui ont été retenues le 2 août par la commission d'appel d'offres.

Une réunion a été organisée ce 7 septembre avec ces deux entreprises et notre bureau d'études (Paysa Conseil) afin de préciser le déroulement du chantier et de faire en sorte de minimiser les nuisances.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des travaux via nos différents vecteurs de communication (PanneauPocket, page Facebook et Somm'info).

Un été en musique

Trois concerts se sont déroulés à Sommaing cet été, permettant de satisfaire les goûts de chacun.

Le samedi 3 juillet, le groupe de "jazz manouche" MANASWING s'est produit sur la scène de la caravane de la CCPS. Une cinquantaine d'auditeurs avait répondu présent, malgré un temps mitigé.

La municipalité a profité de l'occasion pour ouvrir officiellement la boîte à livres.



Le jeudi 15 juillet, c'était au tour de l'église d'accueillir le luthiste Diego Salameca à l'occasion du festival "embar(o)quement immédiat". Cet artiste a joué des oeuvres de S.L Weiss. Le public, venu très nombreux, a été enchanté par cette belle soirée.



Enfin, le vendredi 13 août, dans le cadre des 28 concerts du festival "Petit Live entre amis", organisé par la CCPS, la chanteuse ELO s'est produite sur un camion scène, enthousiasmant la centaine de spectateurs.



Travaux rue de Quérénaing

La canalisation d'assainissement rue de Quérénaing, entre l'église et la sortie du village, est défectueuse. Noréade (la régie du SIDEN - SIAN) a prévu son remplacement. Le chantier dont le montant s'élève à plus de 400 000 € (à la charge de Noréade), devait démarrer en septembre pour une durée de deux mois.

Compte tenu de la fermeture de la rue de Sommaing à Vendegies, sous laquelle passe le Roniau, M. le maire a demandé au directeur du centre Noréade de Le Quesnoy de reporter les travaux. L'intervention sera à nouveau planifiée dès que la rue de Sommaing sera rouverte... dans plusieurs mois.

Le département a engagé une étude dont les résultats seront connus début octobre, mais il n'est pas en mesure, pour le moment, de préciser la date de réouverture de cette route qui risque de s'effondrer.

Brûlage à l'air libre des végétaux

Plusieurs plaintes relatives au brûlage des déchets verts ont été reçues en mairie durant cet été, à cause notamment des odeurs et de la fumée dégagées. De surcroît, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines,...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant.

Nous vous informons que le brûlage des déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental du Nord pour des raisons de salubrité et de sécurité. Cette interdiction est également rappelée dans les plans de protection de l'atmosphère. Une exception concerne les feux de plein air organisés à l'occasion de fêtes traditionnelles (par exemple, les feux de la Saint-Jean).

Pour rappel, les déchets verts peuvent être déposés en déchetterie (Bermerain ou Solesmes) ou dans un composteur individuel. Par ailleurs, il vous est demandé de ne plus utiliser le dépôt situé en haut de la cavée, près du cimetière. Ce dépôt est « archi-plein » et risque d'être emporté dans la cavée lors d'un orage violent. Vous trouverez avec ce Somm'info un document d'information de la DREAL des Hauts-de-France qui vous rappelle que le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique interdite, dangereuse et très polluante et que les infractions à la réglementation peuvent donner lieu à une contravention.

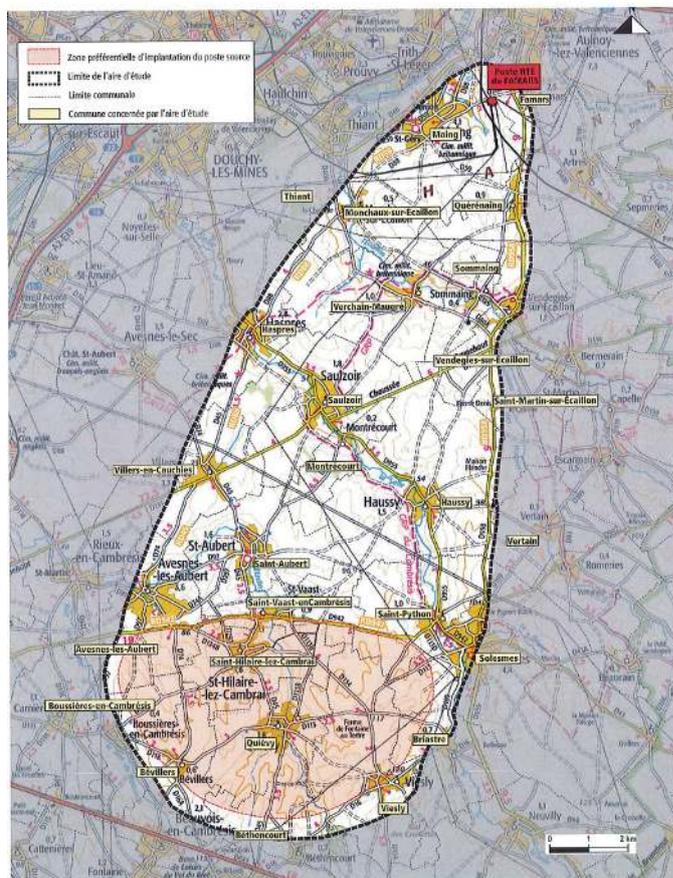
Report des arrêts de bus

Suite à la fermeture de la rue de Sommaing à Vendegies, les arrêts de bus « Mairie » et « La fabrique » ont été transférés à Vendegies pour la ligne 973 S (Le Quesnoy). Pour la ligne 823 (Solesmes), l'arrêt de bus « Mairie » a été reporté à l'arrêt « La fabrique ».

Suite à une intervention de M. le maire auprès de la Région Hauts-de-France qui a la compétence en matière de transports, un arrêt provisoire va être créé à l'entrée de la résidence du Clos des Haies à compter du lundi 20 septembre. Il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants au respect strict de l'emplacement qui sera prévu devant le transformateur EDF afin de garantir leur sécurité lors des manœuvres des autobus (demi-tour en marche arrière).

Liaison souterraine 225 kVolts

Dans le cadre de la création d'une liaison électrique souterraine à 225 000 volts pour le raccordement d'un futur poste électrique dans l'est du Cambrésis au poste source de Famars, RTE a missionné plusieurs entreprises pour réaliser les études topographiques, pédologiques et environnementales sur l'aire d'étude (cf carte). Ces études ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral (affiché en mairie) autorisant ces entreprises à pénétrer dans les propriétés privées.



Sondage de la CCPS

La CCPS organise un projet de spectacle permettant d'associer toutes ses communes. Un artiste a été mandaté pour recueillir des récits de contes, légendes, histoire, patrimoine...

Au-delà du spectacle, c'est aussi l'occasion de rassembler divers documents dans chaque village, de les conserver, et de les diffuser. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des habitant(e)s de Sommaing qui peuvent enrichir ce projet, n'hésitez pas à répondre au questionnaire attaché au Somm'info.

Reprise des associations

Les associations qui utilisent la salle de l'ancienne école ont repris leurs activités:

- La chorale "Vent de joie" chaque lundi de 20h à 21h30. Si vous aimez chanter, vous pouvez contacter son président, Michel Arnould, au 03 27 24 46 50.
- Le club de danse "Tradition", danses en ligne et danses folk, chaque jeudi de 19h à 20h30. Si vous aimez danser, vous pouvez contacter sa présidente, Marie-Christine Payen, au 06 89 66 76 24.
- Le "Happy Swing Orchestra" chaque samedi après-midi d'ici la fin du mois de septembre.

Prospectus et poubelles jaunes

Le ramassage des poubelles grises est soumis à la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). En revanche l'enlèvement des poubelles jaunes (déchets recyclables) n'est soumis à aucune taxe. Vous pouvez donc librement la soumettre aux collectes sans impact financier.

Les poubelles communales situées près des boîtes aux lettres sont trop souvent débordantes de prospectus, ce qui oblige les employés communaux à passer plus souvent et engendre des charges financières supplémentaires pour la commune. En conséquence, nous vous remercions de vous débarrasser de vos publicités dans vos poubelles jaunes personnelles. Une autre possibilité est de mettre l'auto-collant "stop pub" sur votre boîte aux lettres; ils sont disponibles en mairie.

AGENDA :

Dimanche 3 octobre : Passage du Paris-Roubaix rue de Denain (sous réserve)

Samedi 30 octobre : Repas des aînés

Jeudi 11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918.

9h00 : Messe du souvenir à Sommaing.

11h00 : Dépôt de gerbe au cimetière britannique.

11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts.

☎ 03.27.27.07.65

📄 03.27.27.14.02

✉ mairie.sommaing@free.fr

🌐 sommaing.fr

📘 Mairie de Sommaing sur écaillon

🏠 sommaing-59213

Repas des aîné(e)s

En 2020, la municipalité avait dû annuler le repas des aînés à cause de la crise COVID. Cette année, le contexte s'étant amélioré, il a été décidé d'organiser à nouveau ce repas traditionnel mais le pass sanitaire sera exigé. La commission " vivre ensemble et intergénérationnel " a fait le choix d'innover; ce moment de convivialité est en effet prévu au Chalet de l'Etang à Le Quesnoy, ce qui permettra de bénéficier d'une animation musicale. Compte tenu des disponibilités du restaurant, c'est la date du samedi 30 octobre 2021 qui a été retenue. Comme les années précédentes, le repas est gratuit pour les sommaingeois(es) de 65 ans et plus. Pour le déplacement à Le Quesnoy, un covoiturage sera organisé avec l'ensemble des participants.

Le bulletin d'inscription comprenant toutes les informations utiles sera distribué aux aînés d'ici quelques jours et sera à remettre en mairie avant le 15 octobre.



Colis des aîné(e)s

Nous voilà rentrés ! Il faut déjà penser à Noël et à son colis traditionnellement offert par la municipalité pour les Sommaingeois et Sommaingeoises âgés de 65 ans et plus.

Comme les autres années, celles et ceux qui ne souhaitent pas recevoir le colis, sont invités à en informer la mairie avant le 31 octobre par téléphone ou par mail.

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h30-18h30

Mercredi : 15h30-18h30

Vendredi : 15h30-18h30